

**FICHE DE PRÉINSCRIPTION
CLASSE DE 6^{ème}
Année 2020/2021**

Elève

Nom _____ Prénom _____ Sexe F M

Né(e) le _____ à _____ Département _____ Nationalité _____

Etablissement et classe fréquentés en 2019-2020 _____

Renseignements sur la famille

Responsable légal Père et Mère Père Mère Autre _____

Responsable payeur Père et Mère Père Mère Autre _____

COORDONNEES

Situation familiale

Mariés Pacsés/Vie commune Divorcés / Séparés Veuf(ve)

PERE Nom – Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____

Adresse mail _____

Tel. Domicile _____ Tél. Portable _____ Tél. Travail _____

Profession _____ Employeur _____

MERE Nom – Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____

Adresse mail _____

Tel. Domicile _____ Tél. Portable _____ Tél. Travail _____

Profession _____ Employeur _____

AUTRE Nom – Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____

Adresse mail _____

Tel. Domicile _____ Tél. Portable _____ Tél. Travail _____

Profession _____ Employeur _____

Frère(s) et/ou sœur(s) scolarisé(s) à l'Estran cette année ou pour 2020/2021

Si oui Nom et prénom _____ Classe _____

Nom et prénom _____ Classe _____

Nom et prénom _____ Classe _____

Régime scolaire demandé

Externe Demi-pensionnaire Interne

Classe(s) redoublée(s)

Oui (préciser) _____ Non

Procédure d'inscription

1. Fiche de préinscription à déposer au Collège Charles de Foucauld au plus tard le 10 avril 2020.
2. Accusé de réception et carton d'inscription définitive transmis à la famille à partir du 15 mai 2020.
4. Carton d'inscription définitive à déposer au Collège Charles de Foucauld au plus tard le 5 juin 2020.

Au-delà du 10 avril 2020, pour toute demande, merci de contacter directement notre secrétariat ou de télécharger la fiche de préinscription sur notre site internet : www.estran-brest.fr

J'entre en 6^{ème} au collège Charles de Foucauld :

- Classe de 6^{ème}.
- Classe de 6^{ème} « Parcours Arts et Sports ». Précisez le Club :
- Classe de 6^{ème} « Cogni'Classe ».

Options facultatives :

- Section Anglophone* : pour l'admission, organisation de tests dans le courant du mois de juin 2020.
La convocation sera jointe à l'accusé de réception de la préinscription.
- Atelier théâtre

* Cette section n'est pas compatible avec la classe de 6^{ème} « Parcours Arts et Sports ».

IMPORTANT

Aménagement de la scolarité : si votre enfant a bénéficié jusqu'à présent d'un aménagement, merci de préciser ci-dessous de quel dispositif il s'agissait, et de joindre à ce dossier les pièces justificatives demandées afin de pouvoir, dès le début d'année, prendre en compte les aménagements préconisés.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI) dans le cadre d'une maladie chronique :

Si ce dispositif doit être reconduit :

- Joindre une copie du PAI le plus récent.
- Joindre le protocole d'urgence ou d'aménagement, ainsi que la copie de l'ordonnance si traitement à prendre à l'école établis par votre médecin traitant et datant de moins de trois mois.
- Prendre contact avec l'infirmière scolaire début septembre, afin de l'informer de la situation de votre enfant et de programmer un rendez-vous avec le médecin scolaire, qui rédigera le nouveau PAI.

Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) dans le cadre d'un trouble des apprentissages (Dyslexie, etc.)

Si ce dispositif doit être reconduit :

- Joindre une copie du PAP le plus récent avec les aménagements pédagogiques.
- Joindre un bilan récent (moins de deux ans) du professionnel qui suit votre enfant (orthophoniste, ergothérapeute, etc.) précisant les aménagements recommandés.
- Joindre le bilan psychométrique réalisé par un psychologue le cas échéant.
- Joindre le compte-rendu du bilan réalisé au Centre de référence des troubles des apprentissages (CHR Brest) le cas échéant.
- Prendre contact avec l'infirmière scolaire début septembre pour programmer un rendez-vous avec le médecin scolaire, qui réévaluera la pertinence du PAP.

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) dans le cadre d'un handicap reconnu par la MDPH

Si ce dispositif doit être reconduit :

- Joindre une copie de la réunion d'ESS la plus récente (ou précisez les demandes en cours faites auprès de la MDPH).
- Joindre une copie de la notification d'accompagnement / AVS ou de matériel octroyé / MDPH.
 - Accompagnement AVS – nombre d'heures _____
 - Matériel particulier notifié par la MDPH _____

Dans le cadre d'un PPS pour des troubles des apprentissages, fournir également :

- Un bilan récent (moins de 2 ans) du professionnel qui suit votre enfant (orthophoniste, ergothérapeute, etc.) précisant les aménagements recommandés.
- Le bilan psychométrique réalisé par un psychologue le cas échéant.
- Le compte-rendu du bilan réalisé au centre de référence des troubles des apprentissages (CHR Brest) le cas échéant.

Pour ces trois dispositifs, PAI / PAP / PPS : si l'élève a bénéficié d'un aménagement aux examens, merci de joindre également la copie de la décision d'aménagement que vous avez reçue du Rectorat d'Académie.

A _____, le _____ Signature des parents :